



## Le décor de stucs à Germigny-des-Prés : une étude technique des vestiges

Bénédicte Bertholon

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/16111>  
DOI : 10.4000/cem.16111  
ISSN : 1954-3093

### Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

### Référence électronique

Bénédicte Bertholon, « Le décor de stucs à Germigny-des-Prés : une étude technique des vestiges », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 11 | 2019, mis en ligne le 09 avril 2019, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/16111> ; DOI : 10.4000/cem.16111

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# Le décor de stucs à Germigny-des-Prés : une étude technique des vestiges

Bénédicte Bertholon

---

1 Les murs intérieurs de l'oratoire carolingien de Germigny-des-Prés (Loiret) étaient couverts à l'origine d'un riche décor en stuc, étroitement associé à la structure architecturale.

2 Les stucs bien conservés, qui ornaient les parties hautes de la tour centrale, ont été détruits en 1868 dans le cadre de la reprise des structures internes de l'oratoire par Juste Lisch, architecte des Monuments historiques, afin d'éviter l'effondrement de l'édifice. Lors de la reconstruction de la tour, sous la coupole restituée ou inventée par J. Lisch – la question se pose encore –, l'entourage originel des arcs en plein cintre des fenêtres hautes a été refait à l'identique : rinceau des archivoltes, cannelures de l'intrados des arcs, chapiteaux et colonnes cannelées de l'encadrement (fig. 1).



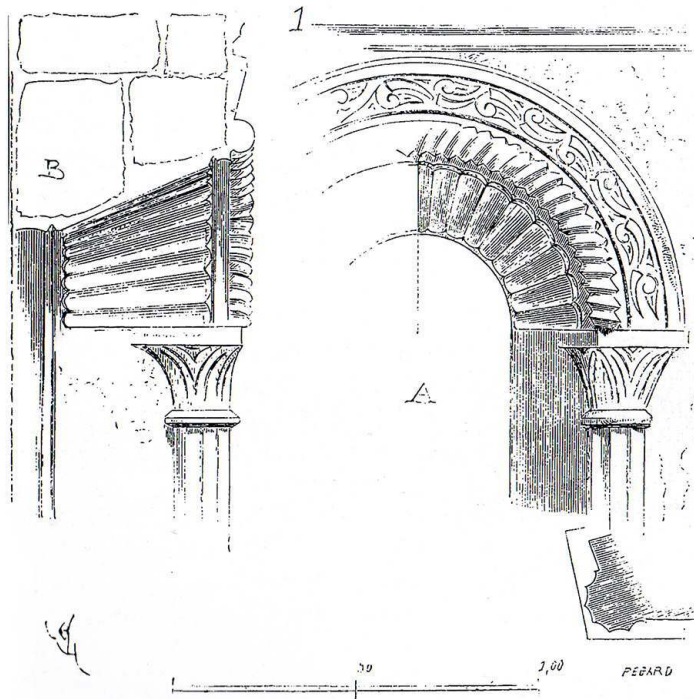
Fig. 1 – Le décor de stuc est intimement associé à la mosaïque et aux éléments sculptés sur pierre – colonnettes et chapiteaux



Cl. F. Heber-Suffrin

- 3 La fidélité de la copie est attestée par plusieurs relevés antérieurs de Constant Dufeux, Eugène Viollet-le-Duc et Georges Bouet (fig. 2)<sup>1</sup>.

Fig. 2 – Relevés d'une des fenêtres hautes décorées de stucs situées dans la tour lanterne



E. Viollet-le-Duc, 1866

- 4 Des stucs qui couvraient l'abside orientale ne subsistaient plus que quelques traces à l'extrados des arcatures, selon un dessin aquarellé de Juste Lisch en 1873 (fig. 3a-b).

Fig. 3a – Un élément de décor original (A72), de forme concave, qui prenait place dans une niche ou une baie de l'oratoire



Cl. B. Bertholon

Fig. 3b – Le décor actuel dans l'abside de l'oratoire, proposé par Juste Lisch



Cl. D. Prigent

- 5 Les éléments originaux, découverts pour la plupart dans des bouchages, ont été entreposés aux abords de l'église, dans un premier temps, puis transportés deux ans plus tard au *Musée historique et archéologique de l'Orléanais* (Orléans), où ils sont conservés depuis (fig. 4a-d)<sup>2</sup>.

Fig. 4a – Motif original de stuc provenant de l'oratoire de Germigny (A73)



Cl. F. Heber-Suffrin

Fig. 4b – Motif original de stuc provenant de l'oratoire de Germigny (A135)



Cl. B. Bertholon

Fig. 4c – Motif original de stuc provenant de l'oratoire de Germigny (A66)



Cl. F. Heber-Suffrin

Fig. 4d – Décor réalisé dans l'ébrasement des baies de l'abside lors de la restauration de Juste Lisch



Cl. D. Prigent



- 6 On peut regretter la manière discutable dont ils ont été traités lors de leur découverte et le fait qu'à l'époque aucune étude ne leur ait été consacrée. Les fragments préservés nous fournissent néanmoins une large information sur la variété des décors utilisés et de précieux renseignements sur le processus de fabrication du stuc et les modalités de sa mise en œuvre.

## La composition chimique des stucs

- 7 L'étude technique des stucs du dépôt lapidaire a été conduite en deux phases : en 2004, une caractérisation physico-chimique des matériaux, complétée en 2016 par une étude technique plus poussée de chaque fragment. Entre-temps, une restauration a été effectuée en 2008 sur trois d'entre eux<sup>3</sup>.
- 8 Les premières analyses ont été conduites en 2004 dans le cadre d'un programme de recherche plus large visant à établir un corpus des décors de stucs du haut Moyen Âge en France et à les caractériser de manière systématique, afin de mieux connaître leurs spécificités techniques et leur évolution<sup>4</sup>. Ces analyses de laboratoire<sup>5</sup> ont alors montré que les stucs de Germigny-des-Prés étaient fabriqués à partir de plâtre (91 % de la matrice analysée), associé à une faible fraction de sable siliceux, probablement présent à l'état naturel dans le gypse utilisé pour la fabrication du plâtre. On a remarqué également que ce dernier contenait du sulfate de strontium, une impureté également associée au gypse à l'état natif. L'étude de la carte géologique de la région n'indique pas de gisements significatifs de gypse autour de Germigny<sup>6</sup>. Sans doute, comme pour les stucs de Saint-Benoît-sur-Loire (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) et de Saint-Aignan d'Orléans (antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle), l'utilisation du plâtre correspond avant tout à un choix technologique dans la mesure où il est rare dans la géologie locale<sup>7</sup>.

## L'étude technique des stucs

- 9 Dans le cadre de la préparation des journées d'études consacrées à l'« oratoire » de Germigny-des-Prés<sup>8</sup>, en juin 2016, une étude technique a été conduite sur l'ensemble du matériel conservé au *Musée historique et archéologique de l'Orléanais*<sup>9</sup>. Au total, 61 fragments de stuc, décorés ou non, ont été identifiés lors du récolement, associés à des éléments de pierre, marbre et terre cuite de même provenance, prélevés lors de la rénovation du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. On constate une grande homogénéité dans la fabrication des stucs, mais des différences quant à leur état de conservation, pour trois raisons bien identifiées. Tout d'abord, les conditions de stockage de certains éléments, entreposés sous une gouttière avant leur dépôt au Musée, ont favorisé leur détérioration. Le plâtre a souffert du ruissellement des eaux pluviales et des cycles de gel/dégel des périodes hivernales. En second lieu, la présentation muséographique a engendré pur certains des dégradations<sup>11</sup> : trous de fixation, des consolidations au revers avec des matériaux non réversibles et application de patines colorées sur les décors. Enfin, la présence de traces de chauffe sur certains fragments résulte sans doute des importants dommages subis par le musée d'Orléans pendant la seconde guerre mondiale, notamment lors des bombardements de juin 1940.

## La technique de fabrication

- 10 Le stuc qui recouvrait autrefois les surfaces murales de l'« oratoire » est composé d'une matrice blanche de plâtre, appliquée en deux (A135), trois ou quatre couches (A78) superposées. La majorité des fragments en comporte trois (A83, A85) : une couche d'accrochage + une couche médiane + une couche de surface sculptée (fig. 5 et 6).

Fig. 5 – Le stuc (A83) est mis en œuvre par la superposition de deux à quatre couches (ici trois couches), dont la stratigraphie est visible en coupe



Cl. B. Bertholon

Fig. 6 – Le motif de fleurette (A83) est sculpté dans l'épaisseur de la couche de surface



On distingue en coupe les deux couches de support de la troisième couche incisée pour réaliser le décor.

Cl. B. Bertholon

- 11 Cette technique de fabrication est conforme à la pratique, connue par ailleurs, pour la mise en œuvre des stucs médiévaux<sup>12</sup>. On remarque parfois une couche de recharge intermédiaire correspondant à un rattrapage de niveau, dont l'épaisseur varie dans un même fragment (A71, A84), mais dont la composition est de même nature et de même couleur. La granulométrie en revanche semble plus fine en surface que dans la couche d'accrochage (A71). Dans la plupart des cas, la couleur du stuc est un blanc homogène

dans les différentes couches (A78, A88, A82). Toutefois, le stuc blanc peut être pulvérulent comme pour A79 et A135 dans lesquels la couche de surface sculptée est seule conservée.

- 12 Quelques éléments présentent une matrice très dure (A391) et d'autres, une matrice dense et lourde (A384) avec, en surface, une couche picturale rose couverte d'un badigeon blanc. Parfois, seule la couche de surface a été conservée (A79). L'observation à la loupe de la matrice montre que certains stucs denses présentent en surface des cristaux et concrétions fines (A392-A388-A389), témoignant de recristallisations postérieures à la mise en œuvre du plâtre. En outre, certains stucs contiennent une couche médiane de couleur plus sombre, tels A66 et A72. Cette couche médiane grise contient soit du charbon de bois, soit une charge sableuse fine non caractérisée. Enfin, A6916 présente une matrice clairement rubéfiée et éclatée, témoignant de son exposition à une forte chaleur (incendie ?).
- 13 On distingue peu de traces de mise en œuvre, car les stucs présentent une usure de surface due au temps et à la conservation de plusieurs badigeons en surface. On a pu toutefois identifier de fines traces d'outils, telles que des incisions à la base de chaque motif (A390).

## Le traitement des revers et les traces anciennes d'accrochage

- 14 Parmi les 61 éléments du corpus étudié, une grande partie présente un revers masqué par une couche de plâtre mélangée à de la filasse, dont l'ajout est postérieur au dépôt dans le Musée. Ce traitement, qui visait probablement à consolider le matériau, empêche de lire, sur de nombreux éléments, les traces d'accrochage et le traitement du revers des reliefs<sup>13</sup>. Ceux qui n'ont pas reçu ces consolidations présentent, pour certains, une face arrière lisse et plate, sans trace d'accrochage<sup>14</sup>, comme d'autres, au revers irrégulier, tels A84 et A386 (éléments droits, non cintrés). Au revers de trois éléments (A6916, A80, A387), on remarque un négatif de brique qui pourrait résulter de leur mise en place dans la niche maçonnée réalisée pour la présentation muséographique des vestiges. Y étaient regroupés les éléments significatifs du décor disparu : stucs et pierres sculptées<sup>15</sup>. Parfois, le revers des stucs conserve simplement l'empreinte de leur support : un joint entre deux pierres de parement (A64), une corniche de pierre ou de bois (A395), une pierre en saillie (A394) ou, sur un revers lisse, une légère trace en négatif (A6916).
- 15 Les reliefs étaient fixés au support avec de petites chevilles de bois, dont il subsiste quelques témoins : A85 et A86 conservent ces chevilles dans l'épaisseur du stuc (fig. 7).

Fig. 7 – Au revers des stucs, de petits trous témoignent de la présence de chevilles de bois destinées à fixer les reliefs au support mural (A86)



Cl. B. Bertholon

- 16 A69.1 et A76 comportent des chevilles insérées dans le bord supérieur de la corniche et A69.2, deux chevilles de diamètre analogue, incluses dans l'épaisseur du stuc. Enfin, A78 présente deux trous voisins : l'un est ancien, de diamètre égal à celui des chevilles citées précédemment, tandis que le trou le plus large résulte du mode de présentation muséographique. Les chevilles anciennes étaient destinées soit à relier les stucs à leur support (parements), soit à rendre plus rigide le matériau par une armature interne. Des systèmes d'encastrement ont également été constatés : A88, avec le négatif d'un élément sur lequel était fixé le stuc, A384 avec l'empreinte d'une pierre de la maçonnerie en saillie. Au revers du fragment A389, le négatif d'accrochage longitudinal est axé dans le sens du motif.

## Les traces d'accrochage postérieures à la destruction du décor

- 17 On trouve sur les fragments de stuc différentes traces de fixation, postérieures à la dépose du décor en 1874, entre autres le trou traversant pratiqué au centre de trois éléments pour leur fixation sur un support muséographique : A84 et A390, avec un trou centré sans cheville, et A83 avec sa cheville en bois conservée à l'intérieur<sup>16</sup>. A87 et A390 présentent un trou non traversant et A135, deux trous avec des restes de poudre de brique dans l'un d'eux ; on constate que ce percement a provoqué des fissures. Dans A88, le percement a reçu une cheville ou un goujon métallique, qui a provoqué l'éclatement du stuc en trois morceaux<sup>17</sup>. Certains reliefs, comme A59 et A85, conservent encore la cheville de fixation

muséographique et, dans d'autres, des traces de poudre de brique en témoignent (A78). Pour A70, des goudons métalliques ont servi à rétablir la liaison entre deux fragments<sup>18</sup>. Métal et plâtre étant peu compatibles en raison des risques de dilatation du métal corrodé par l'humidité, cet usage a fait éclater le stuc, témoin la colonnette A206.

- 18 Nous n'avons pas identifié de traces de mortiers d'accrochage au revers des stucs, ce qui indique qu'ils furent appliqués à frais, directement sur le parement intérieur. Le mortier d'accrochage, très dur, comportant de nombreux cristaux et des traces de briques, conservé au revers du relief A385, est lié à l'aménagement muséographique. Il en va de même pour le mortier rose et le mortier blanc présents sur la cassure de A389.
- 19 Certains revers irréguliers conservent du sable collé et de la poussière de brique et correspondent également à l'aménagement muséographique des éléments A391 et A388<sup>19</sup>.

## Les polychromies anciennes

- 20 L'étude stratigraphique des surfaces, menée sur l'ensemble des fragments, a permis de distinguer les couches appartenant au décor originel de celles qui furent ajoutées après la dépose des éléments subsistants en 1874. Des traces anciennes de couleur rouge, conservées sur certains fragments – A67 notamment : couche picturale sur les bordures extérieures du motif – sont situées en stratigraphie sous la couche de patine marron, postérieure à la destruction du décor. Un badigeon rose foncé, situé en stratigraphie sous le badigeon blanc, est conservé dans les creux de la sculpture de l'élément A77 et sur le motif de torsade de A390. Sur A391, la couche picturale rose est seulement recouverte de poussière. Un badigeon blanc est également conservé dans les creux de certains reliefs sculptés : en bordure de la demi-palmette formant l'angle de A70, dans les creux des demi-palmettes et de la fleur circulaire de A71 ainsi que pour d'autres éléments<sup>20</sup>, où il recouvre la couche picturale rose (fig. 8).

Fig. 8 – Couche picturale rose ancienne couvrant le relief de stuc (A384)



Cl. B. Bertholon

- 21 Ces deux couches existent aussi dans la sculpture sur pierre, bien conservées sur les chapiteaux n° 4, 5 et 7 de l'abside, ce qui prouve à quel point les sculptures sur stuc et sur pierre sont intimement liées (fig. 9).

Fig. 9 – Chapiteau en pierre de la colonnade bordant le cul-de-four de l'abside



Il est couvert d'une couche picturale ancienne rose, de rehauts rouges et d'un badigeon blanc, analogues aux traces picturales conservées sur les stucs originaux.

Cl. F. Heber-Suffrin

- 22 Bien qu'il s'agisse d'une trace ténue et ponctuelle, signalons la présence d'un résidu noir dans l'orifice d'un ornement du relief A76. Plutôt qu'une couche picturale, il pourrait s'agir de la trace d'un produit de fixation pour une ampoule de verre incluse dans le décor, à l'instar du *tempietto* de Cividale et de l'église Saint-Sauveur de Brescia<sup>21</sup>. Ces orifices, pratiqués dans l'épaisseur du stuc, peuvent également servir simplement à accentuer le relief (A75), comme dans le décor plus ancien de Vouneuil-sous-Biard<sup>22</sup>.

## Les enduits postérieurs à la dépose au Musée

- 23 La stratigraphie des applications de surface a permis d'identifier des badigeons et des couches picturales après leur arrivée au Musée, notamment une peinture rouge-marron appliquée sur de nombreux éléments<sup>23</sup>. Par ailleurs, des traces de peinture rouge ont été constatées sur quelques éléments<sup>24</sup> ainsi que des coulures rouges au revers de certains<sup>25</sup>. Une couche picturale beige a été également identifiée à la surface des décors de A389 et A67, badigeon qui fut appliqué sur les bords après consolidation du revers par du plâtre additionné de filasse. Cette stratigraphie confirme que cette application de beige correspond à la coloration choisie pour la présentation muséographique. Une couche picturale grise, sous forme de coulures sur A67, recouvre en stratigraphie la couche picturale beige sur le bord inférieur du décor et appartient donc aussi au traitement muséographique.

## Stratigraphie des couches picturales

- 24 L'étude stratigraphique des surfaces a permis d'opérer la distinction entre les couches picturales anciennes et celles dues aux interventions muséographiques. Les stucs de Germigny présentent peu de traces de couleur anciennes et n'étaient pas vraiment polychromes même s'ils comportaient parfois quelques traces de peinture. Un « état 1 » regroupe les couches picturales les plus anciennes, avec des rehauts rouges qui cernent certains reliefs<sup>26</sup> et parfois une couche picturale rose qui couvre les motifs de manière uniforme<sup>27</sup>, comme on le constate aussi sur les trois chapiteaux en pierre conservés dans l'abside. Un « état 2 » correspond au rafraîchissement en place du décor de stuc par un badigeon blanc uniforme<sup>28</sup>. À un « état 3 » appartiennent toutes les couches picturales ajoutées après la dépose des éléments conservés au Musée. À l'observation de l'ensemble des fragments, on constate, selon les cas, la présence d'une couche picturale uniforme rouge-marron couvrant motifs, bordures et certains revers<sup>29</sup>, une couche beige<sup>30</sup> et parfois un badigeon gris appliqué sur la couche picturale beige<sup>31</sup>. Dans certains exemples, une couche picturale rouge a été observée sur l'avant et le revers de certains fragments<sup>32</sup>. Après la découverte en 1874, dans des comblements, de nombreux fragments du décor de stuc et leur dépose au musée d'Orléans, la « patine » (rouge foncé à marron) a été badigeonnée de manière assez systématique, sans doute par soucis d'unification, sur ceux qui avaient été choisis pour être associés dans une niche de présentation, détruite en 1940.

## Les éléments de stuc et leur localisation dans le décor architectural

- 25 Nous ne savons pratiquement rien de l'apparence du décor pariétal originel. Si les fenêtres hautes de la tour centrale ont été restituées de manière fidèle, comme en témoignent les relevés précis de Dufeux, Viollet-le-Duc et Bouet, l'ornementation de l'abside orientale est en revanche mal connue. Certains indices permettent de proposer une localisation des éléments dans l'abside orientale. Ainsi, les fragments, clairement cintrés (A73, A66, A87, A72, A82) (fig. 10), étaient-ils appliqués sur un support architectural courbe, comme une niche ou une baie, de même que le profil cintré de A75b et A78 (décor de cordelette).



Fig. 10 – Élément de décor concave qui ornait une niche ou une fenêtre (A72)



Cl. B. Bertholon

- 26 Parmi les stucs non cintrés, A69.1 et A6916 présentent un bandeau sommital rectiligne, limite d'un décor de stuc en partie haute (fig. 11).

Fig. 11 – Corniche délimitant le décor de stuc en partie basse (A69.1)



Cl. F. Heber-Suffrin

- 27 On conserve également des éléments de corniches, tels A69.1 et A69.2, qui appartiennent au même ensemble : sur le second, la bordure supérieure du motif se prolonge en effet sur 2 cm d'épaisseur pour recevoir un enduit ou un autre relief en stuc, tandis que la bordure inférieure est lisse (fig. 12).

Fig. 12 – Corniche délimitant le décor de stuc en partie haute (A75)



Cl. F. Heber-Suffrin

- 28 Plusieurs chapiteaux en stuc sont associés aux bandeaux présentés ci-dessus : la hauteur de A70 est identique à celle de la corniche A69, avec un bord biseauté qui recevait en prolongement un enduit ou un autre relief en stuc. Le chapiteau A395 comporte à sa base une demi-colonnnette à fût lisse, comme c'était le cas sur A80 (mutilé) et un autre publié par J. Hubert (détruit) (fig. 13)<sup>33</sup>.

Fig. 13 – Chapiteaux en bas-relief associés aux corniches (A395)



Cl. F. Heber-Suffrin

- 29 Le chapiteau A61, en ronde-bosse, présente une seule face entièrement sculptée et deux demi-faces latérales, ornées de palmettes. La face arrière, plaquée contre le mur, n'était pas décorée. Parmi les éléments en ronde-bosse, la colonnette A206 (fig. 14), réalisée également en stuc, supportait un chapiteau analogue à A61 (fig. 15a-b).

Fig. 14 – Colonnette de stuc en ronde-bosse (A206)



Cl. B. Bertholon

Fig. 15a – Chapiteau en ronde-bosse en stuc (A61) : la face arrière n'est pas sculptée



Cl. B. Bertholon

Fig. 15b – Chapiteau en ronde-bosse en stuc (A61) : la face avant est sculptée



Cl. B. Bertholon

- 30 Certains stucs non cintrés étaient localisés ailleurs, peut-être dans les absidioles orientales, mises au jour en 1930, ou dans la tour centrale : A67, par exemple, présente un décor d'entrelacs, mais on ignore sa localisation originelle. Il provient à coup sûr de l'espace central. Ses proportions et son décor semblent le prouver. Cette plaque de stuc à entrelacs bouclé (A67) présente les mêmes dimensions et le même motif que les impostes A83-A158, sculptées dans la pierre, et décorait sans doute la face avant d'une imposte (fig. 16).

Fig. 16 – À gauche, une plaque ornementale en stuc (A67) et, à droite, une plaque ornementale en pierre (A158 et A83)



Les deux plaques ont les mêmes dimensions et le même décor, mais elles ont été réalisées dans deux matériaux différents, montrant que sculpture sur pierre et sur stuc sont associées dans le décor de Germigny.

Cl. B. Bertholon

- 31 Ce constat permet de souligner l'utilisation conjointe de deux matériaux différents dans un même but décoratif, comme on a déjà pu le constater au XII<sup>e</sup> siècle dans l'abside de l'ancienne église d'Alet-les-Bains (Aude)<sup>34</sup>.

## Distinguer l'authentique du restitué

- 32 L'observation de l'« oratoire », dans son état actuel du début du XXI<sup>e</sup> siècle, prouve que les stucs visibles *in situ* appartiennent à la réalisation du XIX<sup>e</sup> siècle, restitution nécessitée par la destruction de l'ornementation primitive. La question reste encore de savoir dans quelle mesure la rénovation du XIX<sup>e</sup> siècle s'est inspirée des fragments du décor originel.
- 33 Dans la tour centrale, les fenêtres hautes et leur ornementation de stuc ont été entièrement refaites et on n'en conserve actuellement aucun fragment. On dispose en

revanche de précieux relevés et dessins, publiés par Mérimée, Viollet-le-Duc et Bouet, qui attestent la fidélité de la restitution. Pour la partie orientale de l'édifice, les éléments de comparaison sont plus rares ; on ne conserve, en effet, aucun relevé ou dessin des stucs en place. Les fragments ont été découverts en remploi pour la plupart dans des bouchages d'ouvertures ou de niches. Sur une aquarelle de 1873, sont à peine perceptibles dans l'abside de minces archivoltas à rinceaux végétaux, très dégradées. Le décor actuel, conçu par Juste Lisch, apparaît comme une création « à la manière de », plus ou moins élaborée sur la base des motifs conservés et sur les rares décors de stuc médiévaux, connus à l'époque, comme ceux du « Tempietto » de Cividale (Italie). Toutefois, M. Viellard-Troiekouroff a suggéré qu'un vestige de palmette avait été conservé dans la niche nord de l'abside<sup>35</sup>. Un fragment de la grande palmette qui l'occupe présente en périphérie une nette solution de continuité et semble d'une texture différente, ce que la restauration récente a gommé en partie. Il a paru étonnant, comme le souligne à juste titre Anne-Orange Poilpré<sup>36</sup>, que le stucateur ait choisi de conserver cet élément décoratif peu significatif, tandis que d'autres fragments, de grand intérêt ornemental, étaient déposés et entreposés sans égard sous une gouttière à l'extérieur du bâtiment. Il n'est pas impossible toutefois que l'architecte restaurateur ait conservé un fragment encore en place alors que tous les autres ont été découverts en remploi ou détruits lors de la reconstruction de la tour. La comparaison des stucs originaux avec le décor restitué dans l'abside orientale montre de notables différences. Si l'esprit en est respecté, l'œuvre de Juste Lisch ne reproduit pas vraiment la diversité ornementale des fragments anciens. En effet, si, dans les ébrasements des fenêtres, sont utilisés les entrelacs réguliers à motifs floraux, certes inspirés des éléments conservés au musée d'Orléans (A71, A72, A74), et les torsades régulières à un brin (A135) pour cerner les panneaux, il ne s'agit pas de copies fidèles. Juste Lisch a choisi dans les modèles possibles ceux qui lui permettaient une création cohérente.

## Conclusion

- <sup>34</sup> Les stucs de l'oratoire de Théodulf à Germigny-des-Prés sont composés de plâtre, conformément aux exemples contemporains de cette région. Le choix de ce matériau n'est pas conditionné par la géologie locale ; il correspond à un choix technologique permettant de créer un décor – du bas-relief à la ronde-bosse. La mise en œuvre des stucs est conforme aux exemples médiévaux connus : ils sont réalisés en plusieurs couches superposées, dont la dernière est incisée. Le revers des fragments présente de rares négatifs de support, comme si les stucs avaient été appliqués pour la plupart sur un enduit et non directement sur le parement du mur. La couleur semble réservée à la mosaïque du cul-de-four, les stucs sont restés monochromes pour l'essentiel, à peine soulignés par un badigeon coloré et quelques rehauts<sup>37</sup>.
- <sup>35</sup> Le décor mural, dont les reliefs furent parfois cernés de rouge pour en accentuer le relief, habillait les parois et soulignait, par des colonnettes sommées de chapiteaux et des bandeaux, la structure architecturale encadrant des panneaux peuplés de motifs végétaux foisonnants, notamment dans les niches et les baies. Aujourd'hui, le décor stucé de l'oratoire est dû en totalité à Juste Lisch, qui n'a pu qu'évoquer plutôt que restituer le décor pariétal carolingien. Si les stucs de l'entourage des fenêtres de la tour ont été fidèlement reproduits, ce que confirment les relevés publiés par Mérimée, Viollet-le-Duc et Bouet, celui de l'abside est une pure création de l'architecte. Il faut toutefois souligner

qu'au moment où Bouet a fait les relevés de la tour centrale, on ignorait ce qui subsistait de l'ornementation de l'abside<sup>38</sup>. Enfin, la comparaison des stucs et des pierres sculptées permet d'établir qu'ils appartiennent à une même phase ; les deux techniques ont été employées conjointement dans le programme général d'embellissement de l'espace architectural.

- 36 Comme le prouvent les propos méprisants de Viollet-le-Duc sur le stuc, ce matériau fut longtemps perçu par les historiens de l'art comme une production artistique secondaire, ersatz bon marché de la sculpture sur pierre, jugée plus noble. S'il peut remplacer éventuellement la pierre dans les chapiteaux, les colonnes et parfois dans la sculpture figurée, son rôle est essentiellement de couvrir les parois d'un édifice à l'instar de la peinture, parfois en association avec elle comme à Disentis (Suisse)<sup>39</sup>. On pourrait citer aussi le parallèle plus tardif d'Alet-les-Bains, où la sculpture sur pierre et le stuc sont utilisés de manière complémentaire, sans hiérarchie de valeur<sup>40</sup>.

## NOTES

1. Constant Dufeux, relevé, *Bibliothèque du patrimoine*, pl. 1467, publié dans P. MÉRIMÉE, « L'église de Germigny-des-Prés », *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, 8 (1849), col. 113-118 (pl. 10-11) ; E. VIOLLET-LE-DUC, « Stuc », in *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. 8, 1866, p. 472-473, dessin p. 473 ; G. BOUET, « L'église de Germigny-des-Prés et celle de Beaulieu-sous-Loches », *Bulletin monumental*, 34 (1868), p. 566-588 et réédition « L'église de Germigny-des-Prés », in *59<sup>e</sup> Congrès archéologique de France, Orléans, 1892*, Paris, 1894, p. 254-271 et p. 260, fig. 13.
2. Pour les conditions de découverte et de restauration des stucs dans l'oratoire, voir A.-O. POILPRÉ, « Le décor de l'oratoire de Germigny-des-Prés : l'authentique et le restauré », *Cahiers de civilisation médiévale*, 41 (1998), p. 281-297 et F. HEBER-SUFFRIN, « Germigny-des-Prés, une œuvre exemplaire ? », in C. SAPIN (dir.), *Stucs et décors de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge (V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Turnhout, 2006, p. 179-195.
3. Voir les trois rapports de restauration, déposés au Musée par Olivier Rolland, cf. O. ROLLAND, *Musée d'archéologie et d'histoire de l'Orléanais, stucs médiévaux de Germigny-des-Prés, fragment n° A66, A70, A73*, 8 mai 2008.
4. B. PALAZZO-BERTHOLON, « La nature des stucs entre le V<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle dans l'Europe médiévale : confrontation de la caractérisation physico-chimique des matériaux aux contextes géologiques, techniques et artistiques de la production », in C. SAPIN (dir.), *Stucs et décors...*, *op. cit.*, p. 13-42.
5. Ces analyses chimiques ont été réalisées sur A81, (au revers) et A72 (extrémité droite).
6. B. PALAZZO-BERTHOLON, « La nature des stucs... », *op. cit.*, p. 35-36.
7. En effet, le choix du plâtre pour la fabrication des stucs au Moyen Âge dépend soit d'un facteur géologique par la présence de gypse localement, comme à Saint-Denis (93) dans le bassin parisien ou à Saint-Jean-de-Maurienne (74), soit d'un facteur technologique, car le plâtre permet la réalisation de reliefs plus saillants et propose une grande diversité d'exécution répondant aux attentes artistiques de l'époque. Voir B. PALAZZO-BERTHOLON, « La nature des stucs... », *ibid.*, p. 26-27.

8. « L'église de Germigny-des-Prés », journées d'études sous la direction de Christian Sapin, organisées à Orléans et Germigny-des-Prés les 10 et 11 juin 2016.
9. Je tiens à remercier particulièrement Catherine Letellier-Gorget, assistante de conservation principale chargée des collections du *Musée historique et archéologique de l'Orléanais* pour avoir rendu cette étude possible dans les réserves.
10. Pour la description des fragments sculptés, voir F. HEBER-SUFFRIN, « Germigny-des-Prés... », *op. cit.*, p. 181-182.
11. Cette présentation nous est connue par deux clichés de Banchereau, réalisés au musée d'Orléans et publiés dans l'article de Jean Hubert : « Germigny-des-Prés », in *93<sup>e</sup> Congrès archéologique de France, Orléans, 1930*, Paris, 1931, p. 534-568.
12. B. PALAZZO-BERTHOLON, « Confronti tecnici e decorativi sugli stucchi intorno all'VIII secolo », in V. PACE (dir.), *L'VIII Secolo : un secolo inquieto*, Cividale, 2010, p. 298-309 ; B. PALAZZO-BERTHOLON, « La nature des stucs... », *op. cit.*
13. Les références concernées par ce traitement au revers de plâtre et de filasse sont les suivants : A73, A70, A66, A71, A83, A87 (partiellement), A76 (+ collage des deux morceaux au plâtre), A75, A72, A6915, A365, A77, A82, A67 (partiel sur 50 %), A80 (plâtre sur le côté gauche, bord inférieur et bord supérieur et revers) et A395 (avec ajout de plâtre en surface).
14. Les éléments, dont le revers ne montre pas de trace d'accrochage, sont les suivants : A69.1 (fragment très fissuré), A67 (partiel), A84, A86, A390 (plat mais non lisse) et A82 (plat mais non lisse).
15. A6916 conserve le négatif d'une brique ou d'une pierre ; A80 présente une empreinte avec une poudre de brique conservée au revers ; A387 présente, quant à lui, des traces de brique collées au revers.
16. *Idem* pour A59 (trou + reste d'une cheville de bois / muséographie). A67 présente un trou sur bord supérieur, qui recevait une cheville ou un goujon relatif à la muséographie. A388 et A82 présentent un petit trou au centre du relief pour le fixer (muséographie). A60, en revanche, a été percé sur le côté pour recevoir une cheville de fixation.
17. A64 n'a pas éclaté, mais le goujon métallique a fragilisé le stuc, qui présente plusieurs fissurations, tout comme A58, avec le collage de deux morceaux. A64 conserve également un trou sans goujon.
18. Voir O. ROLLAND, *Musée d'archéologie...*, *op. cit.*, fragment n° A70.
19. A392 et A388 présentent un revers irrégulier avec un morceau d'ardoise collée et de la matière blanche dus également à la présentation muséographique.
20. Le badigeon blanc est également identifié sur A84, A87, A85, A86, A88, A79, A387, A64, A386, A394 et A390.
21. B. PALAZZO-BERTHOLON, « Confronti tecnici e decorativi... », *op. cit.*, p. 441 (fig. 357) et p. 442 (fig. 362 à 365). En 1962, May Vieillard-Troiekoureff envisageait déjà que ces cavités aient pu recevoir des verroteries, cf. M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF, « Tables des canons et stucs carolingiens », in *Stucchi e mosaici alto medioevali*, Milan, 1962, p. 167.
22. C. SAPIN (dir.), *Les stucs de l'Antiquité tardive de Vouneuil-sous-Biard (Vienne)*, Paris, 2009 [éd. *Gallia*, 60<sup>e</sup> supplément], fig. 55 (p. 72) et 56 (p. 73).
23. Cette couche est identifiée sur : l'entrelacs qui cerne la rosette de A74 et sur A73 restauré en 2008 (traces sur la cordelette et sur les pétales de la rosette) ; A70 (sur une lacune du motif de surface indiquant qu'il s'agit bien d'une couche postérieure à la destruction du décor) ; A71 (sur le décor en relief) ; A84 (appliquée sur le pourtour de la rosette, la couche picturale déborde sur la cassure du stuc, indiquant qu'elle est postérieure à la destruction du décor) ; A75 (couche appliquée sur l'avant, sur le revers et sur le bord droit du stuc) ; A6915 (patine qui couvre le décor) ; A88 (coulures présentes sur le revers uniquement) ; l'A81 (en surface) ; A79 (sur le relief, mais peu) ; sur A64 (résidus à la surface du décor) ; A395 (patine en surface) ; A206 (patine en surface) ; A386 (patine marron en surface) ; A135 (patine en surface) ; A77 (patine à la surface



avec des traces de pinceaux) ; A82 (patine sur le revers et au centre du motif, sur les traces de couche picturale rouge foncé) ; A61 (patine qui recouvre le décor).

**24.** Ces traces de peinture rouge (autres que les coulures) sont visibles sur : A69.1 (sur le bord inférieur) ; A70 (sur la cassure du chapiteau, qui indique qu'elle est postérieure à la destruction du décor) ; A85 (coulures rouges sur le bord et les cassures du revers, donc postérieure à la destruction du décor) ; A393 et A394 (restes de couche picturale rouge orangé sur décor et sur le revers lisse) ; A390 (traces rouges sur la cassure) ; A82 (traces rouge foncé sous la patine rouge-marron).

**25.** Les coulures rouges postérieures à la dépose du décor original sont visibles sur les éléments suivants : A85 ; A384 ; A393 ; A72 (coulures présentes sur le revers du stuc après et postérieures à sa consolidation réalisée avec le plâtre additionné de filasse) ; A86 (coulures rouges sur le revers) ; A82 (coulures sur le revers).

**26.** Éléments A67 et A77.

**27.** A78, A391, A384, A388 et A390.

**28.** A70, A71, A84, A87, A85, A86, A88, A79, A387, A64, A394 et A390.

**29.** A74, A73, A70, A71, A84, A75, A6915, A88, A81, A79, A64, A395, A206, A386, A135, A77, A82 et A61.

**30.** A389 et A67.

**31.** A67.

**32.** A85, A88, A72, A86, A82, A69.1, A70, A393, A394, A390 et A82.

**33.** J. HUBERT, « Germigny... », *op. cit.*, p. 562 (fig. 17).

**34.** B. PALAZZO-BERTHOLON, « Archéologie du décor mural : un nouveau regard sur le programme ornemental en stuc de l'ancienne église Sainte-Marie d'Alet-les-Bains », in *Gestes et techniques de l'artiste à l'époque romane* [éd. *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 43 (2012)], p. 149-163.

**35.** M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF, « Nouvelles études sur les mosaïques de Germigny-des-Prés », *Cahiers archéologiques*, 17 (1967), p. 103-112.

**36.** A.-O. POILPRÉ, « Le décor de l'oratoire de Germigny-des-Prés : l'authentique et le restauré », *Cahiers de civilisation médiévale*, 41 (1998), p. 281-297.

**37.** M. Vieillard-Troiekoureff (« Tables des canons... », *op. cit.*, p. 167) écrit à propos du fragment 191a conservé au Cabinet des médailles (Paris, *Bibliothèque nationale de France*) qu'il comportait des « couleurs éclatantes » ; elle en déduit qu'il en était de même pour tous les stucs, ce que l'étude minutieuse de ceux-ci n'a pas confirmé. Une nouvelle étude de ce fragment semble nécessaire, car dans la notice qu'elle lui a consacrée [cf. D. FOSSARD, M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF et É. CHATEL, *Monuments sculptés en France (IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, t. 1, Paris, p. 3], l'auteur ne mentionne aucune couleur. De nouvelles observations semblent nécessaires.

**38.** F. HEBER-SUFFRIN, « Germigny-des-Prés... », *op. cit.*, p. 179.

**39.** W. STUDER, « Disentis, monastère Saint-Martin » et C. SAPIN *et alii*, « Germigny-des-Prés et les décors carolingiens », in C. SAPIN (dir.), *Le stuc, visage oublié de l'art médiéval*, Poitiers, 2004, p. 144-191.

**40.** B. PALAZZO-BERTHOLON, « Archéologie du décor mural... », *op. cit.*, p. 149-163.

---

AUTEUR

**BÉNÉDICTE BERTHOLON**

Chercheur associé, CESCO, Poitiers